UN ÉQUIPAGE STAVELOTAIN GÉNÉREUX À L'EAST BELGIAN RALLY ...

Fin septembre se déroulait, dans la région de Sankt Vith, l'East Belgian Rally, avant-dernière épreuve du Championnat de Belgique des Rallyes.

Un équipage stavelotain, David SCH-METZ et Clément PIROTTE, roulait gracieusement pour « Relais pour la Vie Verviers » en arborant sur son bolide le logo de l'Association. La motivation de ces pilotes les a amenés à mobiliser leurs amis pour la bonne cause :

P David et Clément ont ainsi pu remettre aux responsables de « Relais pour la Vie Verviers » un chèque mirobolant de 1.100,00 € !!!

Voilà qui prouve bien que Sport Automobile peut rimer avec générosité!

Félicitations à David SCHMETZ et Clément PIROTTE pour leur geste altruiste !!!

MOURAD CHEBIL (FRANCHEVILLE) LAURÉAT DU PRIX BENJAMIN LORCÉ 2013

Un nouveau potentiel pour la traction chevaline

Créé en 2008 au sein de la Fondation Roi Baudouin, le Fonds Benjamin Lorcé veut mettre à l'honneur et soutenir toute personne particulièrement travailleuse et entreprenante habitant le bassin de la Lienne ou de la Salm (Glain), qui exerce son activité dans les secteurs de l'horticulture, de la sylviculture ou des parc et jardins. Chaque année, il décerne un prix qui honore et perpétue la mémoire de Benjamin Lorcé.

Le prix Benjamin Lorcé 2013 d'u montant de 4000 euros, a été attribu à Mourad Chebil, 33 ans, de Stavelo II lui a été remis ce samedi 8 février Lierneux.

M. Chebil souhaite développer l'er treprise « Trait Vert » qu'il a créé pou le débardage, les fauches, l'entretie des parcs, les fenaisons completes, etc... Des travaux pour lesque il pratique la traction chevaline, plu adaptée et même recommandée pou la conservation et la durabilité de sols fragiles. M. Chebil veut en fair à court terme son activité principal et souhaite par-dessus tout pouvo appliquer cette technique à la gestion de réserves naturelles.

Bon vent Monsieur Chebil.





ACCORD DE COOPÉRATION CULTURELLE STAVELOT - TROIS-PONTS



Entre le Centre culturel de Stavelot et l'Espace culturel de Trois-Ponts est intervenu un accord de coopération et de collaboration visant au développement socioculturel harmonieux des deux communes.

L'action culturelle qui en découle est au bénéfice des populations des deux entités et de l'ensemble du Sud de l'Arrondissement de Verviers.

Cet accord de collaboration intervient dans le contexte de l'évolution de la législation des Centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie – Bruxelles, laquelle encourage les

collaborations supracommunales et l'adhésion des communes non couvertes à des Centres culturels dont l'action est reconnue.

Il repose sur le postulat indispensable que chacun des deux partenaires s'engage à œuvrer et à contribuer à l'émancipation individuelle et collective des populations du territoire de Stavelot et Trois-Ponts dans la recherche d'une démocratie approfondie par l'exercice du droit à la culture.

Réjouissons-nous de pouvoir travailler de concert entre voisins.